



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 1^{er} DECEMBRE 2022**

DEL01DEC2022

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 juin 2022

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président
Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

État

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs
M. Pierre-Olivier ROUSSET, Directeur Régional Adjoint Délégué des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Pascal FICHERE, Président

ENEDIS

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE
M. Jean-François GIRARD
M. Denis GRANDJEAN
Mme Anne MATHERON
M. Patrice NEUENSCHWANDER
M. Jean-Philippe SARRETTE

Représentante du personnel

M. Jérôme CLABEAU, Jardinier Maraicher

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Michel CETRE, Maire de Salins-les-Bains, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Jean-Pascal FICHERE

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Raphaël KRUCIEN

M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à Mme Christine BOUQUIN

M. Franck ROBINE, Préfet de Région, a donné pouvoir à M. Jean-François COLOMBET

Absents excusés :

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice et Conseillère départementale du Jura

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC et Conseillère régionale de Bourgogne Franche-Comté

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur de l'EPCC, adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 28 mai 2009, il est demandé aux administrateurs d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.



Après approbation, il devra être signé par la Présidente et le Secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 juin 2022.

Il est également demandé à la Présidente et au Secrétaire de séance de le signer.

Vote à main levée

Membres : 19

Pour : 19

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ADOpte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 juin 2022, tel qu'annexé au rapport.

La Présidente
Christine BOUQUIN



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 1^{er} DECEMBRE 2022**

DEL02DEC2022

OBJET : Décision modificative du budget n°2

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président
Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

État

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs
M. Pierre-Olivier ROUSSET, Directeur Régional Adjoint Délégué des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Pascal FICHERE, Président

ENEDIS

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE
M. Jean-François GIRARD
M. Denis GRANDJEAN
Mme Anne MATHERON
M. Patrice NEUENSCHWANDER
M. Jean-Philippe SARRETTE

Représentante du personnel

M. Jérôme CLABEAU, Jardinier Maraicher

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Michel CETRE, Maire de Salins-les-Bains, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Jean-Pascal FICHERE

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Raphaël KRUCIEN

M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à Mme Christine BOUQUIN

M. Franck ROBINE, Préfet de Région, a donné pouvoir à M. Jean-François COLOMBET

Absents excusés :

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice et Conseillère départementale du Jura

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC et Conseillère régionale de Bourgogne Franche-Comté

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Cette décision modificative n°2 permet d'inscrire des recettes et des dépenses nouvelles non prévues lors du vote du budget primitif 2022, mais aussi de réviser le montant de certaines dépenses et recettes prévues en sections de fonctionnement comme d'investissement.

La totalité des modifications proposées est regroupée dans la maquette budgétaire jointe en annexe au présent rapport.

Les principales modifications sont les suivantes :

En section de fonctionnement, équilibrée à 55 107,70 € :

- Principales évolutions des dépenses :
 - o -104.030,77 € de réduction du virement depuis la section d'investissement vers la section de fonctionnement en raison de l'annulation ou du report de certains investissements (chambres froides, rénovation de la réception de l'hôtel).
 - o +30.000€ en raison de la hausse des coûts de l'électricité.
 - o +100.000€ de prestations pour le centre de congrès (largement compensés par une hausse de 170k€ du chiffre d'affaires).
 - o +6.014€ de partenariat avec ERBA Media.
 - o +30.000€ pour la résidence de Jordi Savall compensés par une somme comparable en recette (cession à l'Opéra de Dijon).
 - o 3.424,47€ de charges financières correspondant à notre prêt relais permettant de sécuriser la trésorerie de l'EPCC dans l'attente du versement des fonds FEDER liés au dispositif « Immersion 3D dans le patrimoine mondial » installé à compter du printemps 2023 dans la Berne Ouest.
 - o +8.700€ de réimpression des billets d'entrée sur les deux années 2022-2023 afin de réaliser une économie d'échelle.

- Principales évolutions des recettes :
 - o +170.000 € de chiffre d'affaires pour le centre de congrès.
 - o +40.000 € de chiffre d'affaires pour la billetterie.
 - o +40.000 € de chiffre d'affaires pour l'hôtel.
 - o +30.000 € de chiffre d'affaires pour la librairie.
 - o +13.700 € de chiffre d'affaires pour la Table des jardins.
 - o +25.000 € pour la cession du concert de Jordi Savall à l'Opéra de Dijon.
 - o +77.726,72 € d'ajustement de la subvention DSIL (solde).
 - o -347.333 € de subventions qui avaient été inscrites au moment de l'élaboration du BP 2022 en attendant l'affectation du résultat 2021 au mois de juin dernier.
 - o +6.014€ de partenariat avec ERBA Media.

En section d'investissement, équilibrée à -104 030,77 € :

- Évolution des dépenses :
 - o +50.000 € liés à la passerelle métal-bois du jardin de l'Arc jurassien (programme Interreg France-Suisse en partenariat avec l'Université de Franche-Comté).
 - o +15.400 € pour le remplacement de la moquette de la salle Migeon par du parquet bois dans le cadre d'une opération de mécénat avec l'entreprise jurassienne MCF.
 - o -169.430,77 € d'investissements annulés ou reportés à 2023.

- Évolution des recettes :
 - o La contrepartie des 104.030,77 € de réduction du virement depuis la section de fonctionnement vers la section d'investissement en raison de l'annulation ou du report de certains investissements.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'approuver la décision modificative n°2 du budget telle que définie ci-dessus et dans la maquette budgétaire jointe au rapport.

Vote à main levée

Membres : 19

Pour : 17

Abstentions : 2

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE la décision modificative n°2 du budget telle que définie ci-dessus et dans la maquette budgétaire jointe au rapport.

La Présidente
Christine BOUQUIN



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 1^{er} DECEMBRE 2022**

DEL03DEC2022

OBJET : Demandes de subventions

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président
Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

État

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs
M. Pierre-Olivier ROUSSET, Directeur Régional Adjoint Délégué des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Pascal FICHERE, Président

ENEDIS

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE
M. Jean-François GIRARD
M. Denis GRANDJEAN
Mme Anne MATHERON
M. Patrice NEUENSCHWANDER
M. Jean-Philippe SARRETTE

Représentante du personnel

M. Jérôme CLABEAU, Jardinier Maraicher

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Michel CETRE, Maire de Salins-les-Bains, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Jean-Pascal FICHERE

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Raphaël KRUCIEN

M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à Mme Christine BOUQUIN

M. Franck ROBINE, Préfet de Région, a donné pouvoir à M. Jean-François COLOMBET

Absents excusés :

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice et Conseillère départementale du Jura

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC et Conseillère régionale de Bourgogne Franche-Comté

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Dans le but de mettre en œuvre son projet culturel, l'EPCC envisage de solliciter les subventions rassemblées dans le tableau page suivante.

N°	Projets	Budget du projet	Financeurs sollicités	Subvention demandée	% de la subvention / budget du projet
A - BUDGET DE FONCTIONNEMENT					
a	Trail des 2 Salines	32 000 €	Ville de Salins-les-Bains	3 500 €	11%
b	C'est mon patrimoine	28 760 €	DRAC	10 000 €	35%
			DRJSCS	2 000 €	7%
c	Festival des Jardins	310 000 €	DRAC	30 000 €	10%
d	Médiation culturelle	84 719 €	DRAC	23 000 €	27%
e	Accompagnement solidaire face à l'inflation	586 000 €	CD25	54 249 €	9%
f	Résidence territoriale	8 000 €	DRAC	5 000 €	63%
g	Programmation culturelle du CCR, dont accueil des acteurs culturels régionaux structurants	1 800 000 €	CD25	816 015 €	45%
			DRAC	125 000 €	7%
h	Résidence Orchestre Français des Jeunes	140 000 €	Région	100 000 €	71%

a – Trail des 2 Salines :

L'EPCC a décidé en 2016 de proposer une manifestation sportive, « le Trail des 2 Salines », tout en restant soucieux de ses thèmes racines et permettant la découverte du patrimoine au plus grand nombre.

Ce trail suit le parcours du saumoduc, sorte de pipe-line amenant les eaux salées depuis Salins-les-Bains jusqu'à Arc-et-Senans, lesquelles seront ensuite chauffées et évaporées pour en restituer le sel.

Le départ de la course se fait depuis la Grande Saline de Salins-les-Bains, avec une arrivée devant la Maison du Directeur de la Saline royale d'Arc-et-Senans.

En raison de la valeur universelle exceptionnelle de la Grande Saline de Salins-les-Bains et de la Saline royale d'Arc-et-Senans et de leur pertinence au regard de l'objectif de l'UNESCO de protection, de promotion et de transmission du patrimoine, la Commission nationale française pour l'UNESCO a accordé son patronage à la première édition du Trail des 2 Salines.

b – C'est mon patrimoine !

Cette opération a été créée à l'initiative du ministère de la Culture en 2005, en partenariat avec le Commissariat général à l'égalité des territoires. Ce dispositif a pour objectif de sensibiliser le jeune public à une découverte artistique et ludique du patrimoine en dehors du temps scolaire, dans une diversité de sites patrimoniaux (monuments, musées, sites archéologiques, archives, patrimoine immatériel, sites industriels ou naturels, etc.).

En 2023, La Saline royale déroulera l'opération sur les vacances d'été. En partenariat avec la Fédération des Francas, elle projette d'accueillir près de 800 enfants et adultes. L'occasion pour ce public de découvrir le monument et de participer à des activités ludiques et participatives sur la thématique de l'art en lien avec l'exposition de Jean-Michel Folon et de la nature, l'environnement s'appuyant sur les *jardins en mouvement* et les espaces du *Cercle Immense*.

c – Festival des jardins :

La Saline royale est plus connue pour son architecture industrielle remarquable que pour ses jardins. Pourtant, dès la première esquisse du plan de masse, Claude Nicolas Ledoux intègre des jardins vivriers agrémentés d'alignements pour nourrir les ouvriers. Depuis 2001, la Saline royale voit chaque année renaître ses jardins à travers son festival.

Plus qu'un simple festival des jardins, il s'agit d'un ambitieux projet pédagogique qui rassemble de nombreux établissements d'enseignement (horticulture, aménagement paysager, ferronnerie, céramique, vannerie, etc.). Les élèves de différents niveaux, allant du CAP au BTS en passant par des formations adultes, viennent

mettre en place les jardins conçus par des étudiants paysagistes-concepteurs formés dans les grandes écoles du paysage. Cela concerne environ 400 apprenants de France, de Belgique et de Suisse. Terrain d'expérimentation et de rencontre, espace de création, lieu de formation, ce festival est un moment unique de partage de connaissances et de savoir-faire, en prise avec l'histoire d'un site d'exception. C'est aussi l'occasion de valoriser et de faire connaître les métiers liés à la réflexion paysagère auprès du grand public. C'est là l'ambition et la singularité du Festival des jardins de la Saline royale. L'édition 2023 aura pour thème « Peinture et poésie », les projets lauréats du concours de conception seront réalisés dans le 2nd demi-cercle de la Saline.

d – Médiation culturelle 2023 :

Pour 2023, le service de médiation culturelle prépare des actions d'éducation artistique et culturelle sur la thématique en lien avec l'exposition de *Jean-Michel Folon*. Il mettra un point d'honneur à développer des actions d'éducation à l'environnement s'appuyant sur les *jardins en mouvement* imaginés par Gilles Clément et sur les espaces pédagogiques présentés dans le *Cercle Immense*. Il poursuivra aussi le développement d'actions autour des thèmes racines et de l'expositions permanente présentée au sein du monument.

Ces actions sont conçues sous différentes formes (visites thématiques, ateliers, carnets de visites, ...), accessibles à différents publics (jeune public, adultes, public familial) sur des temps différents (temps scolaire et périscolaire, week-ends, vacances ...). Les rendez-vous régionaux et nationaux (Journées du Patrimoine, Fête de la Science, ...) et les événements organisés par la Saline (Foire aux Plantes, ...) sont aussi prétextes à la mise en place d'actions spécifiques.

e – Accompagnement solidaire face à l'inflation :

La hausse des charges d'exploitation dans le BP 2023 s'explique par :

- L'inflation supérieure à 5% (soit **+150k€** sur un total de 3M€ de charges hors masse salariale et énergie).



Source : <https://france-inflation.com/index.php>

- La hausse plus forte encore des coûts de chauffage au fioul (**+50k€**, en passant de 88k€ à 138k€) et d'électricité (**+68k€**, en passant de 70k€ à 138k€).
- L'augmentation à deux reprises en cours d'année 2022 de la valeur du point d'indice fixé par la convention collective de l'animation et déterminant la hauteur des salaires de l'EPCC selon les modalités négociées au niveau national en Commission paritaire (**+118k€**). La valeur du point est en effet passée de 6,32€ en 2021 à 6,45€ au 01/01/2022, puis à 6,61€ au 01/05/2022.

f – Résidence territoriale :

Depuis quatre années scolaires, la Saline royale conduit des résidences territoriales d'éducation artistique et culturelle sur l'académie de Besançon. Après la photographie en 2019/2020, les arts du Cirque en 2020/2021, et les arts plastiques en lien avec l'environnement en 2021/2022, elle souhaite proposer, pour l'année scolaire 2022/2023, une nouvelle résidence accompagnée d'un illustrateur par exemple afin de réfléchir avec les enseignants retenus et de créer avec leurs élèves un projet qui pourrait s'appuyer sur l'exposition du travail de Jean-Michel FOLON envisagée sur la saison 2023 à la Saline royale.

g – Programmation culturelle 2023 du CCR :

Ouverture de l'exposition *Histoires de sel*

La Saline royale refond son exposition permanente *Histoires de sel* en renouvelant entièrement la scénographie et en enrichissant les contenus de l'exposition avec de nouvelles œuvres et des travaux de recherche plus récents.

Six salles composent cette exposition : les origines du sel, la production du sel, le sel à la Saline royale, routes et commerces du sel, les valeurs du sel, les usages du sel.

Judi 15 décembre 2022 à 18h – Inauguration de l'exposition *Histoires de sel*.

Ouverture du nouvel espace immersif dans la Berne Ouest

La Saline royale enrichit son parcours de visite en créant un espace immersif de 1 500 m² diffusant les reconstitutions numérisées en 3D des sites patrimoniaux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'objectif est de reconstituer numériquement les sites les plus prestigieux de l'humanité, particulièrement ceux en péril, à partir d'une collection unique de plus de 200 sites numérisés de par le monde.

Samedi 1^{er} avril 2023 à 15h - Inauguration du nouvel espace immersif.

Lux Salina#7

20, 21, 22 juillet • 10, 11, 12, 13 août 2023

Spectacle d'images, de musique et de théâtre à grande échelle, Lux Salina retrace les différentes périodes de l'histoire de la Saline royale du XVIII^e siècle à aujourd'hui.

Le spectacle comprend 7 tableaux vivants (avec 100 personnes costumées) créés par Dominique Landucci, des images animées de très grand format, des jeux de lumière sur une bande son du compositeur Bruno Coulais, avec la participation des circassiens de la Compagnie *la Salamandre*.

Les Nuits de la Saline

13, 14, 15, 27, 28, 29 juillet • 3, 4, 5, 17, 18, 19, 24, 25, 26 août 2023

La Saline royale propose des soirées uniques incluant une visite privative de l'exposition Folon une déambulation commentée des jardins du second demi-cercle, un dîner au cœur du monument, un spectacle avec projections monumentales du *Carnet de voyages* de Jean-Michel Folon pour se terminer par la découverte de la nouvelle mise en lumière de la Saline et des jardins éclairés.

Ouverture de la salle de spectacles et de congrès

Le Conseil départemental du Doubs, la Saline royale Academy, et la Saline royale d'Arc-et-Senans créent un nouvel espace culturel ! La Berne Est, ancien lieu de production du sel, cœur de la manufacture au 18^e siècle, se régénère et devient une salle de spectacle et de congrès équipée, chauffée et climatisée.

Au rez-de-chaussée, une salle de 1 300 m² pour 550 personnes assises et 1 200 personnes debout, et au 1^{er} étage, l'aménagement de 1 000 m² de combles (jamais utilisées depuis 1937) pour les studios d'enregistrement destinés à la Saline royale Academy.

Inauguration officielle : jeudi 1^{er} juin 2023

Orchestre National de France / Direction Cristian Măcelaru / Soliste Marc Coppey / Concerto pour violoncelle d'Antonín Dvořák

Inauguration publique : 16 et 17 juin 2023

Vendredi 16 juin

Orchestre Victor Hugo Franche-Comté / Direction Jean-François Verdier

Miroirs : une barque sur l'océan

Concerto pour piano en sol majeur

La Valse / Le Boléro - Maurice Ravel

Samedi 17 juin

Le Concert des Nations / Direction Jordi Savall

Don Juan ou Le festin de pierre, Christoph Willibald von Gluck

Water Music, Georg Friedrich Haendel

Les Boréades, Jean-Philippe Rameau

Par ailleurs, la livraison de la nouvelle salle de concerts et de congrès de la Berne Est permet d'offrir aux principaux acteurs culturels régionaux structurants une plateforme pour soutenir leurs activités de création, de transmission et de diffusion tout au long de l'année en prenant en charge les coûts directs d'exploitation de la salle (sécurité incendie, matériel audiovisuel permanent, techniciens pour montage, démontage et exploitation). Les choix des structures concernées seront réalisés en concertation avec les partenaires publics

de l'EPCC en région et leurs services afin d'assurer la cohérence du dispositif avec les politiques publiques mises en œuvre sur le territoire.

Exposition sur l'œuvre de Jean-Michel FOLON « Le Monde de Folon »

La Saline royale présente, avec la Fondation Folon, un hommage à Jean Michel FOLON (1934/2005), illustrateur belge à la création hybride et poétique. Il est connu pour son générique diffusé sur la chaîne de TV Antenne 2 mais il est un grand nom du dessin, illustrant les grands maux de la société contemporaine. Sa vision critique du monde est surlignée par un trait sobre à l'encre noire, une technique qu'il alterne avec l'aquarelle. Il s'est intéressé à la place de l'humain dans son environnement et ses personnages fétiches évoluent dans un univers déshumanisé, mécanisé et labyrinthique. Sa statuaire reprend, dans des formes souvent monumentales, les personnages éthérés de ses dessins dégageant une même poésie.

Il s'est également engagé pour des causes politiques et sociales comme le montrent ses affiches pour Amnesty international et la déclaration des droits de l'Homme. La guerre, le nucléaire, la violence et le totalitarisme sont les sujets forts de son engagement pensé par un artiste-rêveur.

h – Résidence de l'Orchestre Français des Jeunes :

Concert de l'Orchestre Français des Jeunes

L'Orchestre Français des Jeunes renoue avec la Saline royale, où il a été créé en 1982, dans l'objectif de former les futurs professionnels au métier de musicien d'orchestre et de contribuer à l'élévation du niveau des orchestres français.

Orchestre à caractère national et principalement financé comme tel par l'État, il est un orchestre en résidence en région.

Il s'agit du seul orchestre symphonique de jeunes à ce niveau en France pour les répertoires du XVIII, XIX et XXe siècles.

Pour la première année de cette nouvelle résidence à la Saline royale, il se produira en grande formation le mercredi 23 août sous la direction de Michael Schønwandt.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'approuver les demandes de subventions 2023 telles que présentées ci-dessus et autoriser le Directeur général à les signer.

Vote à main levée

Membres : 19

Pour : 17

Abstentions : 2

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE les demandes de subventions 2023 telles que présentées ci-dessus.

AUTORISE le Directeur général à les signer.

La Présidente
Christine BOUQUIN



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 1^{er} DECEMBRE 2022**

DEL04DEC2022

OBJET : Politique tarifaire 2023

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président
Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

État

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs
M. Pierre-Olivier ROUSSET, Directeur Régional Adjoint Délégué des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Pascal FICHERE, Président

ENEDIS

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE
M. Jean-François GIRARD
M. Denis GRANDJEAN
Mme Anne MATHERON
M. Patrice NEUENSCHWANDER
M. Jean-Philippe SARRETTE

Représentante du personnel

M. Jérôme CLABEAU, Jardinier Maraicher

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Michel CETRE, Maire de Salins-les-Bains, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Jean-Pascal FICHERE

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Raphaël KRUCIEN

M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à Mme Christine BOUQUIN

M. Franck ROBINE, Préfet de Région, a donné pouvoir à M. Jean-François COLOMBET

Absents excusés :

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice et Conseillère départementale du Jura

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC et Conseillère régionale de Bourgogne Franche-Comté

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

L'offre culturelle de la Saline royale s'est beaucoup développée ces quatre dernières années (Cercle immense, HistoPads, table tactile du musée Ledoux, rénovation des musées « Histoires de sel » et « Une mémoire du lieu », espace immersif Unesco dans la Berne Est, etc.).

L'offre du centre de congrès et du restaurant a également été améliorée et diversifiée.

Une politique de *yield management* est mise en place en 2023 pour l'hôtel.

Par ailleurs, l'évolution des tarifs de la concurrence et l'inflation amènent à actualiser les tarifs des services proposés par la Saline royale.

Les grilles tarifaires détaillées pour l'hôtel, le centre de congrès, la restauration et la billetterie sont fournies en annexes au rapport.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'approuver la politique tarifaire 2023 telle que décrite ci-dessus et dans les annexes au rapport.

Vote à main levée

Membres : 19

Pour : 17

Abstentions : 2

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE la politique tarifaire 2023 telle que décrite ci-dessus et dans les annexes au rapport.

La Présidente
Christine BOUQUIN



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 1^{er} DECEMBRE 2022**

DEL05DEC2022

OBJET : Sortie d'immobilisations

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président
Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

État

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs
M. Pierre-Olivier ROUSSET, Directeur Régional Adjoint Délégué des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Pascal FICHÈRE, Président

ENEDIS

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE
M. Jean-François GIRARD
M. Denis GRANDJEAN
Mme Anne MATHERON
M. Patrice NEUENSCHWANDER
M. Jean-Philippe SARRETTE

Représentante du personnel

M. Jérôme CLABEAU, Jardinier Maraîcher

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Michel CETRE, Maire de Salins-les-Bains, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Jean-Pascal FICHÈRE

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Raphaël KRUCIEN

M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à Mme Christine BOUQUIN

M. Franck ROBINE, Préfet de Région, a donné pouvoir à M. Jean-François COLOMBET

Absents excusés :

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice et Conseillère départementale du Jura

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC et Conseillère régionale de Bourgogne Franche-Comté

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Un certain nombre de matériels, dont la liste est donnée ci-après et dont la valeur nette comptable est nulle, est hors service ou obsolète.

Ce matériel sera soit détruit, soit proposé à des associations ou des salariés – comme l'a souhaité le Conseil d'Administration en 2010 – à titre gratuit ou à une somme forfaitaire déterminée par la Direction générale, selon les types de matériels considérés, leur état et leur valeur comptable. Le broyeur de végétaux a fait l'objet d'une cession à hauteur de 500 € HT et par conséquent d'une plus-value du même montant.

ETAT DES SORTIES DM2 BP 2022								
N inventaire	Compte	Désignation	Date d'entrée	Date de sortie	Quantité sortie	Valeur initiale	Valeur brute des sorties	Plus value
2015-C0002	2183 - Matériel	BORNES WIFI POUR LE RESTAURANT	13/05/2015	01/12/2022	2	323,00 €	323,00 €	
2018-C0010	2183 - Matériel	BORNES WIFI D LINK DAP 2610 COMMIS-GABELLE-B OUEST	21/06/2018	01/12/2022	3	325,47 €	325,47 €	
2015-F0011	2188 - Autres	BROYEUR DE BRANCHE 150MM	14/08/2015	30/09/2022	1	2 064,67 €	2 064,67 €	500,00 €
TOTAUX						2 713,14 €	2 713,14 €	500,00 €

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'approuver la sortie d'immobilisations telles que définies ci-dessus.

Vote à main levée

Membres : 19
 Pour : 17
 Abstentions : 2

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
 APRES AVOIR VOTE**

APPROUVE la sortie d'immobilisations telles que définies ci-dessus.

La Présidente
 Christine BOUQUIN



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 1^{er} DECEMBRE 2022**

DEL06DEC2022

OBJET : Désignation des nouveaux membres de la Commission d'Appel d'Offres (art. L1414-2 et L1411-5 du CGCT)

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président
Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

État

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs
M. Pierre-Olivier ROUSSET, Directeur Régional Adjoint Délégué des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Pascal FICHERE, Président

ENEDIS

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE
M. Jean-François GIRARD
M. Denis GRANDJEAN
Mme Anne MATHERON
M. Patrice NEUENSCHWANDER
M. Jean-Philippe SARRETTE

Représentante du personnel

M. Jérôme CLABEAU, Jardinier Maraicher

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Michel CETRE, Maire de Salins-les-Bains, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Jean-Pascal FICHERE

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Raphaël KRUCIEN

M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à Mme Christine BOUQUIN

M. Franck ROBINE, Préfet de Région, a donné pouvoir à M. Jean-François COLOMBET

Absents excusés :

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice et Conseillère départementale du Jura

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC et Conseillère régionale de Bourgogne Franche-Comté

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Le Conseil d'Administration de l'EPCC avait désigné le 29 juin dernier, conformément à l'article 22 du code de la commande publique, quatre personnes pour composer la nouvelle commission d'appel d'offres (CAO) de l'EPCC, qui est appelée à choisir les titulaires des seuls marchés publics dont la valeur estimée hors taxe est supérieure ou égale à 215.000 € HT pour les fournitures et services et 5.382.000 € HT pour les travaux.

Il s'avère que l'article 22 du code de la commande publique, sur lequel nous nous étions appuyés, est abrogé et qu'il convient de suivre les règles prévues par les articles L.1414-2 et L.1411-5 du code général des collectivités territoriales pour composer la CAO, comme nous l'a rappelé le Préfecture du Doubs par son courrier du 17 août 2022.

Selon le code général des collectivités territoriales, la CAO doit être composée du directeur de l'EPCC, membre et président de droit de la CAO, et de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus en son sein par le Conseil d'Administration.

Il est ainsi proposé au Conseil d'Administration de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appels d'Offres de l'EPCC :

Membres titulaires :

- Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale de Bourgogne Franche-Comté
- M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental du Doubs
- Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice et Conseillère départementale du Jura
- M. Jean-Pascal FICHERE, Président de la Communauté de communes du Grand Dole
- M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans

Membres suppléants :

- Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale du Doubs
- M. Michel CETRE, Maire de Salins-les-Bains
- M. Jean-Philippe SARRETTE, Directeur régional adjoint de la Banque des territoires
- Mme Elisabeth EYCHENNE, Personnalité qualifiée
- M. Denis GRANDJEAN, Personnalité qualifiée

Vote à main levée

Membres : 19

Pour : 17

Abstentions : 2

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

DESIGNE les membres de la Commission d'Appel d'Offres selon les modalités présentées ci-dessus, à savoir :

- **Titulaires :** Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale de Bourgogne Franche-Comté ; M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental du Doubs ; Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice et Conseillère départementale du Jura ; M. Jean-Pascal FICHERE, Président de la Communauté de communes du Grand Dole et M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans
- **Suppléant-e-s :** Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale du Doubs ; M. Michel CETRE, Maire de Salins-les-Bains ; M. Jean-Philippe SARRETTE, Directeur régional adjoint de la Banque des territoires ; Mme Elisabeth EYCHENNE, Personnalité qualifiée et M. Denis GRANDJEAN, Personnalité qualifiée

La Présidente
Christine BOUQUIN



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 1^{er} DECEMBRE 2022**

DEL07DEC2022

OBJET : Point ressources humaines

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président
Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

État

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs
M. Pierre-Olivier ROUSSET, Directeur Régional Adjoint Délégué des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Pascal FICHERE, Président

ENEDIS

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE
M. Jean-François GIRARD
M. Denis GRANDJEAN
Mme Anne MATHERON
M. Patrice NEUENSCHWANDER
M. Jean-Philippe SARRETTE

Représentante du personnel

M. Jérôme CLABEAU, Jardinier Maraicher

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Michel CETRE, Maire de Salins-les-Bains, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Jean-Pascal FICHERE

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Raphaël KRUCIEN

M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à Mme Christine BOUQUIN

M. Franck ROBINE, Préfet de Région, a donné pouvoir à M. Jean-François COLOMBET

Absents excusés :

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice et Conseillère départementale du Jura

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC et Conseillère régionale de Bourgogne Franche-Comté

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Recrutements sur les postes à pourvoir

Dans le contexte post-covid, plusieurs salariés permanents ont quitté l'établissement au 1^{er} semestre 2022 pour des motifs personnels (changement de région, changement de métier, reconversion, départ en Suisse, suivi de conjoint hors métropole, etc.) :

- Marie PEZZOLI, chargée de développement de l'hôtel
- Pascal CHOPPIN, responsable restauration
- Delphine FAIVRE, adjointe de direction du pôle culture et patrimoine
- Mathieu DEVAUX, assistant administratif
- Alda RIOU, responsable RH
- Mathilde SALLEZ, responsable des projets européens
- Maxime RAGONDET, responsable logistique de l'événementiel

Des offres d'emploi ont été diffusées. Le marché de l'emploi est aujourd'hui très concurrentiel, mais la Saline royale dispose d'atouts indéniables, d'une dynamique de développement reconnue et d'une marque employeur que la Direction s'est attachée à améliorer continuellement. A la suite d'entretiens de recrutements et de contrôle de références auprès d'anciens employeurs, nous avons identifié des profils correspondant aux besoins de l'EPCC.

Il est ainsi proposé de :

- Recruter en CDI à temps complet Floriane PERNOT PIERRE, responsable hébergement (375 points). Elle a eu l'occasion de faire ses preuves au sein de l'équipe en CDD depuis mai 2022 et a donné pleine satisfaction à son employeur.
- Recruter en CDI à temps complet Laurent HUENS, responsable logistique de l'événementiel (375 points).
- Recruter en CDI à temps complet Romain DUCHENE, adjoint de direction du pôle culture et patrimoine (400 points).
- Recruter en CDI à temps complet Saoussen KHESSIBA, responsable ressources humaines (400 points).
- Recruter en CDI à temps complet Benoit ALGANS-TAUPIN, gestionnaire de paie (325 points).
- Recruter en CDI à temps complet Hélène MAGNIN-FEYSOT, responsable des projets européens (375 points).

Un poste de responsable hôtel-restaurant reste à pourvoir à ce jour.

L'ensemble de ces recrutements sont réalisés à budget constant.

Pérennisation des équipes en restauration dans un contexte de pénurie de personnel

Depuis la crise de covid-19, le marché de l'emploi est devenu extrêmement concurrentiel, notamment dans les métiers de l'hôtellerie-restauration, 300.000 emplois ayant disparu dans ce secteur d'activité en France depuis mars 2020.

Par ailleurs, le volume d'activité et le chiffre d'affaires de la Saline royale en hôtellerie-restauration ont fortement progressé ces dernières années :

- Passant de 160k€ à plus de 250k€ pour l'hôtel entre 2016 et 2022.
- Et de 292k€ à plus de 500k€ pour le restaurant sur la même période.

Depuis 2015, nous avons souhaité fidéliser autant que possible les saisonniers intervenus en cuisine, au service ou comme gouvernants, par exemple en supprimant les coupures entre deux services et en accompagnant l'évolution des compétences par des formations.

Les difficultés de recrutement restent si fortes que, par manque de personnels, nous avons dû renoncer à ouvrir la Table des jardins aux mois d'avril et mai en 2022, idem en semaine aux mois de juin et septembre.

Dans le but de sécuriser notre activité de restauration, tant pour nos activités commerciales que pour nos activités culturelles de service public, il nous semble nécessaire de fidéliser les saisonniers qui ont fait leur preuve ces dernières années et qui travaillent déjà presque toute l'année à la Saline, en pérennisant leur emploi.

Il est ainsi proposé de :

- Recruter en CDI à temps complet Florian BELLEGUEULE, cuisinier (280 points).
- Recruter en CDI à temps complet Stessy GROSCH, cuisinier (280 points).

- Recruter en CDI à temps complet Marie-Cécile KURY, serveuse (260 points).
- Recruter en CDI à temps complet Saer DIENG, serveur (260 points).
- Recruter en CDI à temps complet Aurélien COSTE, gouvernant-veilleur (280 points).

Ces recrutements sont prévus à budget constant en 2023 par rapport au budget RH réalisé en 2022, du fait de l'absence de versement de prime de précarité et d'indemnité compensatrice de congés payés.

Actualisation de la grille des emplois et de l'organigramme de l'EPCC

En conséquence des recrutements récents et ceux envisagés à court terme comme définis ci-dessus, il est proposé d'actualiser la grille de classification des emplois ainsi que l'organigramme de l'EPCC tels que présentés en annexes.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans de :

- Approuver les projets de recrutement en CDI tels que présentés ci-avant.
- Approuver l'actualisation de la grille des emplois et de l'organigramme de l'EPCC, tels que présentés en annexes au rapport.

Vote à main levée

Membres : 19

Pour : 19

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE à l'unanimité les projets de recrutement en CDI tels que présentés ci-avant.

APPROUVE à l'unanimité l'actualisation de la grille des emplois et de l'organigramme de l'EPCC, tels que présentés en annexes au rapport.

La Présidente
Christine BOUQUIN